

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 03 SEPTEMBRE 2021

Convocation du 30 Août 2021

PRESENTS : Roger COSTARD, Maire , Philippe HEURLIN, Valérie GAREL , Dominique LEFORESTIER, Adjoints, Sylvie GIRAUD, Antoine DIVARD , Tanguy ROQUIER, Marie PRALONG Werner BUKENBERGS, Anne-Sophie ROUXEL- Jocelyne MENARD, secrétaire de mairie

ABSENTS excusés : Jocelyne ROBILLARD a donné pouvoir à Dominique LEFORESTIER, Werner BUKENBERGS a donné pouvoir à Sylvie GIRAUD

SECRETAIRE DE SEANCE : Antoine DIVARD

Le Maire ouvre la séance à 19h03.

Signature des registres des délibérations : séance du 25/06/2021 (pas de remarques de l'assemblée),

Projet travaux électricité : mairie, église, école (suite rapports SOCOTEC) (2021-09-01)

Le Maire informe le conseil qu'à la suite des visites de contrôle des bâtiments réalisées par la SOCOTEC, diverses entreprises ont été contactées (Desriac, Gassine, Manivelle) pour des travaux de remises aux normes, seule l'entreprise Manivelle a transmis un devis pour un montant de 1 492.20 € TTC. Le Maire informe que l'entreprise Desriac est intervenue à la salle des fêtes : prises de terre non conformes.

Suite aux rapports SOCOTEC, d'après Mr Manivelle, électricien tout n'est pas à réparer, ce n'est pas obligatoire.

Ecole : Manque d'ampérage pour les prises, mise en protection des prises basses, ... solution : faire un coffre enfermant ces prises, déplacer le micro-ondes

Eglise : prises extérieures non conformes, faut-il les remettre aux normes alors qu'elles ne servent que pour les illuminations de Noël ? question : faut-il faire des frais alors que l'on souhaite rénover le bâtiment ?

Mairie : blocs de secours pas aux normes .

Salle des fêtes : prises de terre + cuisine.

Après délibération à l'unanimité, le conseil municipal valide le devis tel que présenté. La commission travaux se réunira le 06/10/21 (19 h) pour travailler sur les travaux complémentaires à réaliser.

La commission se réunissant le 04/09 fera un point sur les travaux supplémentaires notamment sur les prises électriques de l'éclairage de Noël.

Travaux faits par entreprise Desriac (salle des fêtes) : en demander la liste

Route de la Ville Auray : examen proposition des demandeurs (2021-09-02)

Demande de Florence et Jérôme COSTARD : déplacement de la route implantée sur leur domaine privé.

Lecture du courrier transmis au conseil par les Epoux COSTARD par Philippe HEURLIN.

Roger Costard informe ne pas prendre part à la discussion, délibération.

Le conseil municipal invite Jérôme COSTARD à présenter sa demande :

- La route desservant la Ville Auray est implantée sur le domaine privé,
- Plus haute que l'entrée de l'habitation, nuisances dans la cour en cas de fortes pluies : boue,...
- Sécurité de ses enfants et autres personnes,
- Incursion de tiers dans son jardin (vol de fraises notamment).

Il communique les éléments financiers qu'il a recueillis (coût travaux, cession terrain, ...) et confirme sa demande de déplacement de la route sur le domine public.

Il quitte la salle à 20 H.

Philippe HEURLIN et Dominique LEFORESTIER communique aux Elus les éléments échangés lors d'une rencontre avec une juriste agent de Dinan Agglomération (la voie concernée est communautaire) :

Protocole rédactionnel à rédiger entre chaque partie (par Dinan Agglomération),
Rédaction d'un document listant l'ensemble des demandes par la commune et transmis à Dinan Agglomération,
Demande d'une maîtrise d'œuvre conduite par Dinan Agglomération,
Autre propriétaire concerné (O. Desportes) : accord pour vendre du terrain,
Interrogation sur Parcelle 225 située dans l'axe d'un futur tracé : propriétaire décédé, RV chez le notaire par les Epoux COSTARD le 10/9/21.
Info Mme COTTEVERDE Delphine (juriste Dinan Agglomération) : la situation actuelle pourrait à l'avenir devenir source de contentieux en matière d'eaux pluviales, une absence de régularisation de la situation pourrait s'avérer plus onéreuse.
Coût du futur bornage à voir, pas de frais notariés à prévoir : Dinan Agglomération rédigera les actes administratifs.
Après délibération, à l'unanimité des votants (Roger COSTARD n'a pas voté) le conseil municipal valide la décision de principe de lancement de l'opération visant à la régularisation.

QUESTIONS DIVERSES :

Visite du Sous-Préfet : points positifs importants dans l'ensemble ;

Rencontre avec le Conseiller Départemental (Mickaël CHEVALIER) le 2 septembre (Le Maire + V.GAREL) -projet église : des financements par le contrat de territoire 2021/2027 possibles ;

Visite Monsieur RAULET (projet classement église) le 16/09/21 ;

Rencontre avec Arnaud LECUYER, Président Dinan Agglomération, demandée, RV non encore fixé.

Salle des fêtes : passage de la commission sécurité le 08/09/21.

Opération panneaux lieux-dits : finition début septembre (correction des fautes).

Joutes nautiques : demande de subvention orale, demande du conseil : transmission d'une demande écrite ;

Travaux :

Réserve incendie « Cariou » : dans les 15 jours

multisports : implantation vendredi 10

Semaines : 36 intervention LESSARD (terrassement, empierrement), 37 Sport Nature (béton coulé), 38 LESSARD (enrobé plate-forme), 46 Sport Nature (installation city).

Plan vélo lancé par Dinan Agglomération : Route de Guitté vers la Croix Guessant ;

Concert église (lors des journées du Patrimoine) : autorisation donnée par la paroisse ;

Lancement association église (réunion 8/9) ;

Défibrillateur installé à la fin du mois d'août, petite commission avant cette réunion pour validation de l'implantation des panneaux :



Parking (Rue de la Roche Blanche)

Panneau vert près des marches de l'église

Mur salle des fêtes

Porte de la mairie (affiche).

L'agent communal était présente le jour de l'installation,
Tableau de traçabilité vu par la commission
Subvention : Groupama va être interrogé
Information population fixée le 08 octobre à 18 h (salle des fêtes) : sensibilisation et informations
tous publics durant 1 h/1 h 30 (distribution flyers dans les boîtes à lettres),
film possible pour création lien,
Invitation de la presse.

Suite donnée à la délibération du 25/6/21 plan d'aménagement pour projet construction maison
individuelle rue du presbytère : annonce au Maire de l'arrêt du projet par la pétitionnaire.
Proposition unanime du conseil : inviter la pétitionnaire pour un échange lors du prochain conseil
municipal ;

Etat des routes : pousse très importante de la végétation dans certaines zones de la commune
notamment vers le barrage. L'entreprise Gasrel va être sollicitée par un fauchage global (800 à
1 000 €) ;

Baumelin : un chemin a été réouvert et nettoyé par un riverain, une buse est à remplacer, la
commission voirie réunie le 4/9 ira sur place.

Aide aux démarches administratives par « Maison France Services » (mairie Plouasne) : une
convention doit être proposée à l'automne ;

Pont de Beaumont : pas d'infos nouvelles ;

Questionnaire culturel distribué par Dinan Agglomération : combien de questionnaires remis ?
Les questionnaires déposés en mairie ont été récupérés par Fabien Moretti pour remise à Dinan
Agglomération.

Prochaines séances : vendredis 15 octobre, 19 novembre.

Fin de séance 21 h 11

Le Maire

Le Secrétaire de séance,

validé le 11/9/21.



10
11
12
13

14

15